



agence suisse
d'accréditation et
d'assurance qualité

Rapport annuel 2018

Rapport annuel 2018

Table des matières

Préface	3
Préambule 2018	4
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre	8
Procédures 2018	11

Préface

2017 a été de loin l'année la plus faste en procédures pour l'AAQ. Il n'est donc pas surprenant que le nombre de procédures soit plus faible en 2018. Leur baisse de 50% - en 2018, on en décompte plus que 57 - est due notamment à la conclusion du cycle d'accréditation 2018 de la formation postgrade aux professions médicales universitaires et à la fin imminente de la première phase d'accréditation de la formation postgrade pour les professions de la psychologie.

La majorité des procédures comportant des visites sur place ont consisté une nouvelle fois en des procédures pour le compte de tiers. Il s'agissait de l'accréditation des filières d'études de formation postgrade menant à un titre fédéral en psychothérapie et de l'accréditation des filières d'études de formation médicale postgrade en médecine humaine, en médecine dentaire et en pharmacie. Les deux cycles d'accréditation sont réalisés par l'AAQ sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

L'activité principale de l'AAQ, l'accréditation institutionnelle, a continué de prendre de l'ampleur : deux hautes écoles ont obtenu leur accréditation institutionnelle et 13 autres étaient en cours de processus. La liste des procédures de l'AAQ compte également 12 procédures d'accréditation des formations universitaires aux professions médicales, c'est-à-dire conformément à la Loi sur les professions médicales et à la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Cinq de ces procédures ont été complétées en 2018.

A l'étranger, les activités de l'AAQ lors de l'exercice 2018 ont compris quatre procédures d'accréditation de système en Allemagne et un seul audit de la qualité en Autriche. La baisse des activités en Autriche est due à la fin du premier cycle d'audits de la qualité dans le cadre de la loi autrichienne sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (HS-QSG).

L'audit de la Graduate School Graubünden (GSGR) a été une procédure particulière pour l'AAQ en 2018. D'une part, la GSGR est un organisme de droit privé avec un mandat politique d'éducation attribué par le canton des Grisons. D'autre part, l'AAQ a élaboré des standards pour cet audit pour l'évaluation de la recherche sur la base des standards et directives européennes (ESG).

En 2018 l'AAQ a participé à l'organisation de deux conférences. Au printemps, l'agence a organisé un « Regional Consultation Meeting » pour l'UNESCO pour l'Europe occidentale, c'est-à-dire une conférence régionale pour préparer la conférence mondiale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur prévue en 2019. Dans ce cadre, ce sont plus de 30 orateurs et de 100 participants venus de toute l'Europe qui ont été accueillis à Genève les 15 et 16 février 2018. Par ailleurs, la deuxième journée d'accréditation institutionnelle de l'AAQ a eu lieu à Berne le 29 novembre 2018. Plus de 100 participants, pour la plupart des représentants de hautes écoles suisses, ont traité du thème de la participation.

Comptes 2018

Compte de résultat

Après que les procédures d'accréditation relatives à la loi sur les professions relevant du domaine de la psychologie et à la loi sur les professions médicales (procédures pour le compte de tiers) se sont traduites en *frais issus de procédures* d'un montant de CHF 1 607 636.– lors de l'exercice précédent, ce chiffre n'est plus que de CHF 535 845.– pendant l'année sous revue. La baisse des *frais issus de procédures* de 67% reflète l'activité d'accréditation de l'AAQ: les cycles d'accréditation de formations continues concernant des professions médicales universitaires (cycle 2018) et la grande majorité des premières accréditations de formations continues concernant les professions relevant du domaine de la psychologie ont été clôturés pendant l'année sous revue. Conformément à l'évolution des frais issus de procédures, les soldes des comptes *Remboursement aux cantons et Remboursement à la Confédération* (CHF 92 214.– chacun) ont même diminué de 73% par rapport à l'exercice précédent (CHF 339 614.– chacun).

La rubrique *Produits spécifiques* englobe les produits qui ne peuvent pas être directement imputés à une procédure. Il s'agit généralement de remboursements de frais en relation avec des conférences ou des activités dans des comités. Durant l'exercice sous revue, les *produits spécifiques* ont diminué de 19% par rapport à l'exercice précédent et sont donc passés de CHF 6866.– à CHF 5544.–.

Dans le poste Excédent 2014 *financement des immobilisations*, 20% des coûts du réaménagement des bureaux de l'AAQ situés à l'adresse Effingerstrasse 15 (CHF 247 946.–) sont activés et inscrits en tant que charge au poste *Amortissements et corrections de valeurs*.

Du fait de l'activité procédurale de plus en plus intense, un poste à temps partiel a été créé au secrétariat pour gérer la base de données des procédures et le logiciel QM-Pilot acquis récemment. Les *charges de personnel* ont par conséquent augmenté de 6% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 1 799 751.– contre CHF 1 695 027.– pendant l'exercice précédent.

Les *charges de biens et de services et les charges d'exploitation*, qui s'élèvent à CHF 421 619.– pendant l'année sous revue, ont augmenté de 7% par rapport à l'exercice précédent (CHF 393 776.–), car des travaux non budgétisés sur l'infrastructure informatique et liés au passage à la téléphonie VoIP ont été nécessaires.

Les dépenses en *honoraires et frais pour les procédures* ont diminué de 64% et se montent à CHF 244 535.– pour l'exercice sous revue (CHF 679 400.– pour l'année précédente).

La rubrique *Charges exceptionnelles* fait part des charges qui ne peuvent pas être directement imputées à une procédure. Elles comportent la collaboration avec l'UNES (pool d'expertes et d'experts étudiants) ou la participation à des études. L'exercice s'est soldé par une baisse de 33%, avec CHF 43 059.– (CHF 64 007.– l'année précédente).

Aucun *produit exceptionnel* n'a été enregistré au cours de l'année sous revue. Les *charges financières et le produit financier* se sont montés à CHF 5760.– contre CHF -3099.– pendant l'exercice précédent du fait de taux d'intérêt négatifs et de pertes de change.

	Comptes 2018	Comptes 2017	Comparaison en%
Résultat annuel	-	-	
Produit	2'564'314	2'858'373	-10%
Contribution au financement Confédération et cantons	2'157'763	1'873'509	15%
Emoluments provenant des procédures	535'845	1'607'636	-67%
Produits spécifiques	5'544	6'866	-19%
Remboursement aux cantons	-92'214	-339'614	-73%
Remboursement à la Confédération	-92'214	-339'614	-73%
Excédent 2014 financement des immobilisations	49'590	49'590	0%
Charges	2'564'314	2'858'373	-10%
Frais de personnel	1'799'751	1'695'027	6%
Charges de matériel et d'exploitation	421'619	393'776	7%
Amortissements et corrections de valeurs	49'590	49'590	0%
Honoraires et frais pour les procédures	244'535	679'400	-64%
Charges exceptionnelles	43'059	64'007	-33%
Produits exceptionnels		-20'328	-100%
Résultat financier	5'760	-3'099	-286%

Bilan

L'*actif circulant* a chuté de 24% pendant l'année sous revue pour passer à CHF 1 407 890.– contre CHF 1 846 043.– pendant l'exercice précédent. Bien que les créances (-66%) et les *prestations non facturées* (-74%) aient fortement baissé du fait de la clôture des accréditations des formations continues conformément à la loi sur les professions relevant du domaine de la psychologie et à la loi sur les professions médicales, les liquidités n'ont pas pu être réduites en 2018: les *liquidités* ont augmenté de 33%, passant de CHF 860 363.– au cours de l'exercice précédent à CHF 1 145 365.–.

En 2014, l'agence a emménagé dans de nouveaux locaux situés Effingerstrasse 15. Les investissements dans le réaménagement et le mobilier figurent dans le bilan comme *Actifs immobilisés* et sont amortis sur 5 ans.

Dans la section des fonds de tiers, les *engagements en cours* ont reculé de 24% par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi de CHF 693 429.– à CHF 525 743.– pour l'exercice sous revue. Les *engagements vis-à-vis des cantons dotés d'une haute école* ont été dissous avec l'accord de la conférence suisse des hautes

écoles (CSHE) et imputés aux contributions financières des cantons. Les deux postes *Dettes vis-à-vis de cantons* et *Dettes vis-à-vis de la Confédération* constituent l'excédent issu de l'activité procédurale. La CSHE remboursera les *Dettes vis-à-vis de la Confédération* à la Confédération une fois les comptes approuvés. En 2018, CHF 350 000.– ont été imputés aux contributions financières 2019 des cantons avec l'accord de la CSHE, grevant ainsi le compte *Dettes vis-à-vis de cantons*. Les *passifs de régularisation* ont diminué de 36%, passant de CHF 118 844.– au cours de l'exercice précédent à CHF 76 240.–.

Le poste *Excédent 2014 financement des immobilisations* est réduit chaque année à hauteur de 20% de l'investissement initial (CHF 247 946) à la suite de l'amortissement et des corrections de valeurs.

Lors de sa séance du 19 mai 2017 portant sur la période 2017-2020, la Conférence des hautes écoles a approuvé une *réserve opérationnelle* de l'AAQ d'un montant de CHF 200 000.–; la *réserve opérationnelle* demeure ainsi inchangée.

	Bilan 2018	Bilan 2017	Différence
Actifs	1'457'480	1'945'223	-25 %
Actifs circulants	1'407'890	1'846'043	-24 %
Liquidités	1'145'365	860'363	33 %
Débiteurs	58'253	169'837	-66 %
Comptes de régularisation actifs	2'745	29'126	-91 %
Prestations non facturées	201'526	786'717	-74 %
Actifs immobilisés	49'590	99'180	-50 %
Immobilisations corporelles mobiles	49'590	99'180	-50 %
Passifs	1'457'480	1'945'223	-25 %
Fonds de tiers	1'207'890	1'646'043	-27 %
Dettes en cours	525'743	693'429	-24 %
Dettes envers des cantons universitaires		154'542	-100 %
Dettes envers des cantons	513'693	339'614	51 %
Dettes envers la Confédération	92'214	339'614	-73 %
Comptes de régularisation passifs	76'240	118'844	-36 %
Solde du bilan	249'590	299'180	-17 %
Excédent 2014 financement des immobilisations	49'590	99'180	-50 %
Réserve opérationnelle LEHE	200'000	200'000	0 %

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2018

en CHF

1 Indications concernant les principes appliqués dans les comptes annuels		
<p>Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, notamment des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).</p> <p>Les principes suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:</p> <p>Immobilisations corporelles:</p> <p>Les immobilisations corporelles sont directement amorties. L'amortissement se fait selon la méthode linéaire sur 5 ans. Le compte de solde du bilan «2906 Excédent 2014 pour le financement des immobilisations» est liquidé au cours de la même période pour un montant identique par l'intermédiaire du compte de résultat. Les opérations de comptabilité sont dans l'ensemble sans effet sur les résultats.</p>		
	2018	2017
2 Nombre de collaborateurs		
Répartition des emplois à plein temps en moyenne annuelle		
Jusqu'à 10 emplois à plein temps		
Pas plus de 50 emplois à plein temps	X	X
Pas plus de 250 emplois à plein temps		
Plus de 250 emplois à plein temps		
3 Montant résiduel des dettes découlant d'opérations de leasing similaires à des contrats de vente et des autres engagements de leasing s'ils n'expirent pas ou ne peuvent pas être résiliés dans un délai de douze mois à compter de la date de clôture du bilan.		
Contrat de location du 1.9.2014 au 31.8.2019	75'307.20	188'268.00
4 Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	29'234.30	27'322.00
5 Montant total des actifs utilisés pour la garantie des engagements propres et des actifs sous réserve de propriété		
Montant total des actifs utilisés pour la garantie des engagements propres	0.00	154'541.59
Banque cantonale bernoise SA, 42 3.961.107.88		
Avoirs cantons universitaires		
6 Fourniture de prestations au Conseil suisse d'accréditation		
AAQ a fourni au CSA des prestations de secrétariat d'un montant total de	240'000.00	240'000.00

7 Informations concernant les postes extraordinaires, non récurrents ou hors période du compte de résultat					
	Produit extraordinaire - Dissolution du contrat machine à affranchir		0.00		20'328.40
	Total des produits extraordinaires, non récurrents ou hors période		0.00		20'328.40
8 Mise à jour du solde du bilan					
		Etat 31.12.18	Utilisation des bénéfices 2017	Utilisation des réserves	Etat 31.12.17
2906	Excédit pour financet immobilisations	49'590.00	0.00	-49'590.00	99'180.00
2950	Réserve opérationnelle LEHE	200'000.00	0.00	0.00	200'000.00
	Total solde du bilan	249'590.00			299'180.00



Reg. Nr. 1.19056.926.00349.004

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

an die Mitglieder des Schweizerischen Akkreditierungsrates

Als Revisionsstelle haben wir gemäss Artikel 8 Absatz 3 der Vereinbarung zwischen dem Bund und den Kantonen über die Zusammenarbeit im Hochschulbereich (SR 414.205) die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Schweizerischen Akkreditierungsagentur (AAQ) für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsstelle der AAQ verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Die Eidgenössische Finanzkontrolle ist gestützt auf das Finanzkontrollgesetz (SR 614.0) unabhängig.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Organisation vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung und die Kostentragung nicht der Vereinbarung zwischen dem Bund und den Kantonen bzw. dem Hochschulförderungsgesetz (HFKG, SR 414.20) entsprechen.

Bern, 21. März 2019

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE

Jean-Marc Blanchard
Zugelassener
Revisionsexperte

Hans-Rudolf Michel
Zugelassener
Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang

Procédures 2018

Accréditation institutionnelle

selon la LEHE

Institution

finalisée

Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur

Pädagogische Hochschule Luzern

en cours

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Université de Lausanne

Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement

Université de Neuchâtel

Pädagogische Hochschule St. Gallen

Fachhochschule Nordwestschweiz

Pädagogische Hochschule Schwyz

Stiftung Universitäre Fernstudien Schweiz

Hochschule Luzern

Pädagogische Hochschule Graubünden

Universität Bern

Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (Auflagenüberprüfung)

Systemakkreditierung

Allemagne

Institution

finalisée

RWTH Aachen

en cours

Universität Siegen

Systemakkreditierung (Experimentierklausel) European Quality Audit

Technische Universität München

Universität Konstanz

Universität Stuttgart

Quality Audit

selon la HS-QSG en Autriche

Institution

finalisée

Kunstuniversität Graz (KUG)

Accréditation de programmes

selon la LPMéd

Institution / Programme

finalisée

SGAIM - Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin

Allgemeine Innere Medizin

SGINF - Schweizerische Gesellschaft für Infektiologie

Infektiologie

SGKJPP - Schweizerische Gesellschaft für Kinder- und Jugendpsychiatrie und -psychotherapie

Kinder- und Jugendpsychiatrie und -psychotherapie

FPH Offizinpharmazie - Schweizerische Fachgesellschaft für Offizinpharmazie

Offizinpharmazie

SGAIM - Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin

Praktischer Arzt

SGPP - Schweizerische Gesellschaft für Psychiatrie und Psychotherapie

Psychiatrie und Psychotherapie

FPH Spitalpharmazie - Schweizerische Fachgesellschaft für Spitalpharmazie

Spitalpharmazie

Schweizerische Fachgesellschaft für Tropen- und Reisemedizin FMH

Tropen- und Reisemedizin

Accréditation de programmes

selon la LEHE
selon la LPMéd

Institution / Programm

finalisée

Université de Lausanne

Filière d'études en médecine humaine

Universität Basel

Studiengang Humanmedizin

Universität Bern

Studiengang Humanmedizin

Universität Bern

Studiengang Zahnmedizin

Universität Basel

Studiengang Zahnmedizin

en cours

Université de Genève

Filière d'étude en médecine dentaire

Université de Genève

Filière d'étude en médecine humaine

Université de Genève

Filière d'études en pharmacie

Universität Zürich

Studiengang Humanmedizin

Accréditation de programmes

selon la LPsy

Universität Basel

Studiengang Pharmazie

ETH Zürich

Studiengang Pharmazie

Universität Zürich

Studiengang Zahnmedizin

Institution / Programme

finalisée

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

AIST - Postgraduale Weiterbildung in systemischer Therapie und Beratung – Ausbildungsinstituts für systemische Therapie und Beratung

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

CERFASY - Formation postgrade en psychothérapie d'orientation systémique

Unil & Unige

Formation à la psychothérapie psychanalytique

Assoziation Schweizerischer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten

GFK - Weiterbildungsgang Psychotherapie ASP Integral, Vertiefungsrichtung Klienten-zentrierte Gesprächs- und Körperpsychotherapie

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

IÖST - Postgraduale Weiterbildung in Psychotherapie mit systemischem Schwerpunkt

Assoziation Schweizerischer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten

IPA - Weiterbildungsgang Psychotherapie ASP Integral, Vertiefungsrichtung IPA: Prozess-orientierte Psychotherapie - Prozessarbeit

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

Perfezionamento FSP: Specializzazione in psicoterapia sistemico relazionale – Scuola di Psicoterapia Sistemica Mara Selvini Palazzoli

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

PSGe - Coursus de formation postgrade en psychothérapie systémique – Plateforme Systémique Genevoise

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

SEAG - Postgraduale Weiterbildung Integrative Psychotherapie – Stiftung Europäische Akademie für psychosoziale Gesundheit und Integrative Therapie

Assoziation Schweizerischer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten

SGBAT - ASP Integral, Vertiefungsrichtung SGBAT, Schweizerische Gesellschaft für Bioenergetische Analyse und Therapie

Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen

SpsyAJ - Formation Postgraduée en Psychothérapie Psychoanalytique de l'Arc Jurassien - Séminaire Psychoanalytique de l'Arc Jurassien

en cours

Université de Genève

MAS en psychothérapie cognitivo-comportementale (MAS-TCC)

Evaluation

Institution / Programme

finalisée

ZIBE / CEIBS

Evaluation GEMBA CEIBS

GSGR

Graduate School Graubünden

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

MAS en Direction et Stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires

en cours

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

MAS en Design for Luxury and Craftsmanship

Impressum

Editeur

Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité
(AAQ)

Effingerstrasse 15, case postale, 3001 Berne

Tél. +41 (0)31 380 11 50

Fax +41 (0)31 380 11 55

E-Mail info@aaq.ch

www.aaq.ch

Rédaction

Dr Christoph Grolimund

Baptiste Feuz

Layout

Miriam Hürzeler

Picnic Terminal Visuelle Kommunikation

Berne, août 2019



agence suisse
d'accréditation et
d'assurance qualité

www.aaq.ch
info@aaq.ch

Effingerstrasse 15
Case postale, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 380 11 50